



Le Département de Saône-et-Loire recrute un RESPONSABLE FONCTIONNEL ou une RESPONSABLE FONCTIONNELLE – PV 2021-061 pour la Direction des routes et des infrastructures (DRI) au sein du Service territorial d'aménagement du Mâconnais –

Située à 40 mn de Lyon et 1H30 de Paris en TGV, la Saône-et-Loire, est l'un des plus vastes départements français. La collectivité emploie aujourd'hui près de 2200 agents. Avec de nombreux projets phares tels que la mise en place du premier Centre départemental de santé en France, ou encore le déploiement de l'accès au très haut-débit sur tout le territoire, la Saône-et-Loire est devenue par sa vitalité la collectivité de référence dans l'accompagnement de ses habitants. Travailler au Département de Saône-et-Loire, c'est conjuguer un projet professionnel dynamique avec une qualité de vie privilégiée.



CADRE STATUTAIRE



Catégorie C – RIFSEEP : groupe de fonctions C1
Filière technique
Cadre d'emplois des agents de maîtrise
NBI : non

LIEU DE TRAVAIL



Centre d'exploitation de Matour
la Croix Mission
71520 MATOUR

CONTEXTE



Le Département de Saône-et-Loire comporte un réseau de 5 262 km de routes départementales avec 2 321 ouvrages d'art. La direction des routes et infrastructures (DRI), avec l'appui de ses cinq services territoriaux d'aménagement (STA), a principalement en charge l'ensemble des activités liées au réseau routier départemental.

Le STA du Mâconnais gère 1 045 km de réseau routier et est responsable de cinq centres d'exploitation répartis sur l'ensemble de son secteur géographique.

Le territoire du centre d'exploitation de Matour comprend 200 km de routes départementales.

PROFIL RECHERCHE



- Connaître les fondamentaux de la gestion et de la conservation du domaine public ainsi que les techniques principales de l'entretien routier et des ouvrages d'art ;
- Maîtrise du management ponctuel d'équipes, prise d'initiative, autonomie dans l'organisation du travail ;
- Savoir travailler en équipe et en transversalité avec les unités du STA ;
- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel et internet) ;
- Savoir rendre compte et alerter, savoir rédiger un rapport ou un avis motivé ;
- Connaissance du fonctionnement d'une collectivité ;
- Permis B requis.

SPECIFICITÉS DU POSTE



Régime du temps de travail exploitation.
Astreinte hivernale (patrouille) et estivale, disponibilité, nombreux déplacements sur le terrain, travail de nuit et week-end possible dans le cadre des astreintes et des chantiers.

MISSIONS



Le (la) agent de maîtrise, responsable fonctionnel(le), placé(e) sous l'autorité hiérarchique du chef de l'unité viabilité, a pour principales missions :

- Assurer la gestion et la conservation du domaine public sur le territoire en instruisant les actes correspondants (permissions de voirie, dommages au DP, avis d'urbanisme, élagages, alignements...),
- Participer à la surveillance du réseau et des ouvrages d'arts, aux interventions sur accident, à la viabilité hivernale et à la veille qualifiée et à divers relevés terrain,
- Assurer le suivi des travaux de remplacements des équipements de la route et des travaux d'investissement (métrés, suivi des plannings des entreprises :...),
- Suivre les équipements de la route (signalisation horizontale et verticale, dispositifs de retenue) et faire remonter les données en matière d'accidentologie en lien avec le référent sécurité routière du STA,
- Assurer l'intérim du responsable d'exploitation routière, suivre l'activité des agents du Centre d'exploitation et l'état des bâtiments et les moyens,
- Respecter les règles liées à la prévention, à l'hygiène et à la sécurité des chantiers et des hommes, ainsi que la réglementation anti-endommagement des réseaux (DT/DICT),
- Participer à la Mission infrastructure du Très Haut Débit : Suivi des travaux – contrôles, récolement.

AVANTAGES



Moyens mis à disposition

Véhicule de service en pool, moyen informatique et téléphonie mobile, formations et équipements de protection individuelle.

Action sociale

• Titres restaurant • Contrat collectif de prévoyance • Participation à la mutuelle santé • CNAS – Comité national d'action sociale

POUR CANDIDATER



Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, et dernier arrêté de situation administrative et/ou liste d'aptitude et/ou RQTH) **avant le 26 avril 2021**

De préférence depuis le formulaire de la page « offres d'emplois » du site Internet du Département – PV 2021-061
<http://www.saoneetloire71.fr/information-transversale/emploi>

Ou par courrier à l'adresse suivante :
Monsieur le Président – Département de Saône-et-Loire
DRHRS - Espace Duhesme – 18 rue de Flacé
CS 70126 - 71026 MACON CEDEX 9
Renseignements : Pôle Développement RH - 03 85 39 70 53
www.saoneetloire71.fr